

## Le CNEC demande l'extension au mois de novembre du fonds de solidarité modifié.

« **Quoiqu'il en coûte** » c'est ce qu'a affirmé le Président de la République au début de la pandémie et ce qu'il a répété à de nombreuses reprises depuis. Ainsi des milliards ont été mobilisés pour accompagner les entreprises afin de maintenir l'emploi et la dynamique de développement économique dont nous avons besoin.

Ces mesures, c'était au printemps lors du premier confinement !

A l'issue de ces deux mois de fermeture, les entreprises de la Coiffure sont ressorties très affaiblies mais avec comme objectifs principaux : sauver l'année, sauver les emplois, sauver leur trésorerie, sauver leur métier.

Fortes de ces objectifs, nos entreprises se sont donc adaptées et ont mis en place toutes les mesures exigées par un protocole sanitaire strict ayant pour seul but d'assurer la santé de nos collaborateurs et de nos clients. Cela a représenté un lourd investissement et a eu un impact conséquent sur notre rentabilité économique.

Puis le second confinement est survenu.

Comme beaucoup de commerces, les coiffeurs ont été qualifiés de « non-essentiels ». Nos entreprises, pour un mois cette fois, se sont encore retrouvées fermées, et pour beaucoup cela a été le choc de trop.

Le CNEC estime que 2000 petites entreprises de coiffure ont déjà fermé et que 10.000 autres entreprises sont menacées.

Dans ce contexte, le Gouvernement semble tout à fait conscient de la situation très compliquée, voire dramatique, pour un grand nombre d'entreprises et de commerces : pour preuve la modification et le renforcement récent du fonds de solidarité.

C'est sans doute dans cette même conscience du caractère inéquitable et insuffisant du premier et second dispositif de fonds de solidarité, pour un grand nombre d'entreprises employeurs, moteurs d'emploi et d'apprentissage, que le seuil de 50 salariés a été écarté du troisième dispositif de fonds de solidarité annoncé pour le mois de décembre.

Mais justement, ce fonds de solidarité renforcé démarre seulement au 1<sup>er</sup> décembre, or c'est en novembre que nos entreprises ont été fermées.

Le « **quoiqu'il en coûte** » était un engagement fort. Il ne serait que mots vains, si d'urgence le Gouvernement n'annonçait pas l'extension de ce nouveau dispositif de fonds de solidarité au mois de novembre pour notre secteur. C'est la seule solution pour que nos entreprises puissent être préservées, sauvées d'un naufrage qui entrainerait dans son sillage nombre d'emplois, du seul fait de distinctions infondées.

Nous ne voulons pas croire que notre Gouvernement laissera ainsi de côté nos entreprises.